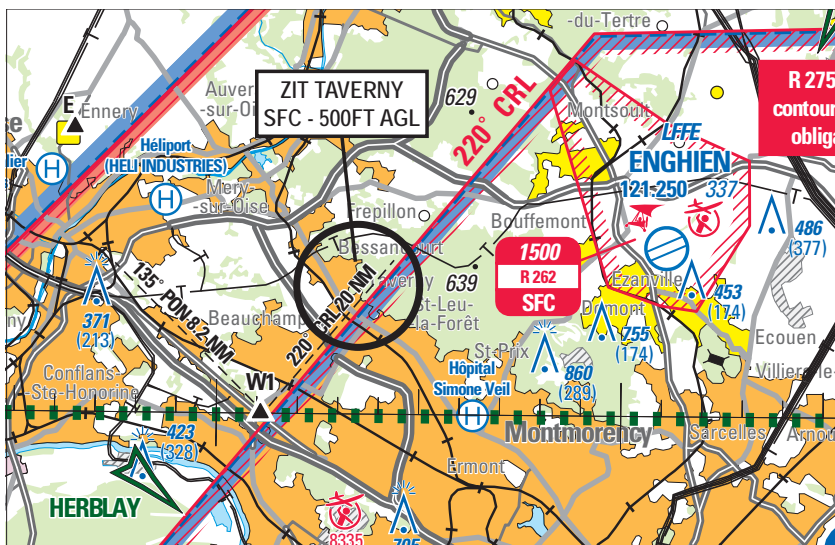


Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) à Taverny (FIR : Paris LFFF)

En vigueur : Du 6 décembre 2018 au 27 mars 2019



ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations spécifiques défense.

DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24

STATUT
ZIT qui coexiste avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elles interfèrent et se substitue aux portions de zones réglementées avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION
CAG/CAM : pénétration interdite H24, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :
♦ des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone ;
♦ des aéronefs de la défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotés.

SERVICES RENDUS
Les services rendus sont conformes aux classes des parties d'espaces aériens avec lesquelles la ZIT coexiste.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES
Limites latérales :
cercle de 1 Nm (1852 mètres) de rayon centré sur : 49°02'05"N - 002°13'27"E
Limites verticales :
SFC / 500ft AGL